



CONSEILLER EN COMMUNICATION

Public

Tout public (salariés, demandeurs d'emploi, jeunes) titulaire d'un diplôme de niveau III (BAC+2) ou de niveau IV (BAC) avec une expérience professionnelle significative.

Objectifs

Acquérir les connaissances permettant d'exercer :

- Une activité alliant l'aspect commercial et de conseil en communication au sein d'entreprises prestataires de services de communication.
- Une activité dans des entreprises diverses pour y développer les actions de communication.

Organisation de la formation

Durée : 1 an dont 455 heures en centre de formation.

Rythme : Trois semaines de formation, en début de parcours, puis une semaine par mois en centre de formation.

Début : Novembre 2007

Enseignement : Assuré par des professionnels.

Programme

- ☞ Stratégies et outils de Communication des Entreprises
- ☞ Techniques de Négociation
- ☞ Logiciels des métiers de la communication (création de site inter/intranet, création de plaquettes (...)) avec les logiciels Flash, In Design, Dreamweaver, Illustrator...)
- ☞ Marketing
- ☞ Métiers de l'imprimerie, de l'évènementiel, de la presse, de l'audiovisuel
- ☞ Témoignages de professionnels.

Validation et Débouchés

Titre Consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie "Conseiller en Communication".

Conseiller en Communication, Assistant-Communication, Chargé de Publicité, Chargé de Projet de Communication

Contact

CCI Formation Côte d'Or - Mélissa MERIDAN: 03 80 72 58 96